



**SUD - SOLIDAIRES**  
**GROUPE BANQUES POPULAIRES - CAISSES D'ÉPARGNE**  
**SECTION LOIRE-CENTRE**  
2 RUE LAVOISIER 45140 INGRE  
CODE COURRIER INTERNE : PSX 45  
Email : [sud.loirecentre@free.fr](mailto:sud.loirecentre@free.fr) ☎ 02.38.41.52.84  
Site internet : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com) Facebook : Sud BPCE



Orléans, le 29 Septembre 2016

## **COMITÉ D'ENTREPRISE DE SEPTEMBRE :** **La politique RH se résume à toujours moins de personnel !!!**

### **Ajustement d'organisation de la DEAB = suppression de 6 postes !!!**

La direction a fait le choix de revoir l'organisation de la DEAB (hors départements Crédits et Recouvrement). Cette direction sera dorénavant constituée de 2 départements (Placements et Assistance bancaire / Echanges et Solution Paiements) contre 3 à l'origine (Bancaisation et Assistance client / Placements / Echanges Interbancaires).

Derrière cette sémantique de noms donnés aux différents services, la direction justifie ces changements par plusieurs arguments plus ou moins compréhensibles : « des besoins clients de plus en plus larges en matière de moyens de paiement », « une fraude externe en forte progression », « les traitements réglementaires qui pourraient être optimisés », « être prêt à déployer le projet groupe autoroute des paiements ».

En fait il n'en est rien : profitant qu'un chef de service classé CM8 change de fonction, la direction a décidé de regrouper les départements et ainsi de supprimer

un poste de responsable. Et de 1 !!! Ce projet d'ajustement d'organisation tombe vraiment à point nommé : il permet de valider officiellement les suppressions de postes suite aux départs en retraite de collègues ainsi que des postes non pourvus ou plutôt que la direction ne voulait plus qu'ils soient pourvus : 1 poste dans l'unité compensation, ce n'est pas fini, le service Recherches et Tiers Saisie supprime à lui seul 4 postes !!!

Au final ce sont bien 6 postes qui disparaissent officiellement ...

Pour supprimer des postes la direction se montre très créative dans ses arguments par contre quand il s'agit d'en créer (par exemple au service Crédits où tout le monde s'accorde à dire qu'il est sous dimensionné : 5 intérimaires et 3 auxiliaires d'été y travaillent en ce moment ...) là il n'y a plus personne !!!

### **Effectifs de Loire Centre = ils sont toujours en baisse !!!**

Comme tous les mois, la direction nous présente pour Loire Centre les résultats commerciaux, la situation des effectifs et l'état des heures supplémentaires déclarées. Pour ce qui est des résultats, ils sont plutôt bons dans l'ensemble, c'est grâce à votre travail au quotidien qu'ils sont obtenus.

Pour les effectifs ça se gâte : le siège perd encore 1 CDI et le réseau 4 par rapport à juillet. La direction nous précise que la période estivale n'est pas propice aux recrutements ... En fait c'est l'année 2016 qui ne doit pas être propice à embaucher ... Jugez par vous-même : depuis le début de l'année c'est - 32 CDI !!!

Quand on connaît les vagues de départs en retraite programmés sur les prochaines années, ça nous fait froid dans le dos. En fait la direction vous demande toujours plus en allouant le moins de moyens humains

possible. Ce n'est pas comme si la CELC n'avait pas de quoi embaucher (67 M€ de résultat net en 2015 !!!) ou qu'il n'y avait pas de chômage dans notre pays (plus de 3,5 millions de chômeurs ...).

C'est ça une entreprise « socialement responsable » ?

Enfin pour les heures supplémentaires, c'est toujours le néant ... Il n'y aurait pas d'heures supplémentaires effectuées dans le réseau ? Ainsi, nous constatons que des groupes commerciaux (plus de 90 collaborateurs ...) n'ont déclaré que 4 heures depuis le 1<sup>er</sup> Janvier !!!

Nous pensons que les nouveaux horaires ainsi que le système de traçage des heures devraient mettre un terme à toutes ces heures dissimulées, c'est ce que nous vérifierons prochainement lors d'une commission qui nous détaillera les prolongations de sessions effectuées par les commerciaux en agence.

Vos représentants Sud-Solidaires : Philippe Rigaud, Cécile Gambert, Tristan Guérin, Philippe Renaus, Alain Quesne, Mathias Leclercq et Régis Freslon.